

LE COMTE DE FOIX ET LE CONCILE DU LATRAN

Claudine Pailhès

Raimond Roger, comte de Foix, est une figure majeure du concile du Latran. Il y accompagne Raimond VI, comte de Toulouse, mais, devant le concile, c'est lui qui attire les regards. C'est lui qui fait l'objet des plus violentes attaques et c'est lui qui répond avec le plus de panache. Les terribles accusations de l'évêque Foulques de Toulouse et la fougue de Raimond Roger autant dans sa défense que dans ses diatribes contre l'évêque remplissent les plus belles pages du long poème de la *Canso*¹. Deux personnalités s'affrontent, transférant devant le pape la violence des rapports que la Croisade contre les Albigeois a fait naître en Languedoc. Outre ce qu'elle révèle de ces personnalités, ainsi d'ailleurs que des rapports entre comte de Toulouse et comte de Foix, la relation du réquisitoire de Foulques et du plaidoyer de Raimond Roger pose des questions fondamentales pour l'histoire du catharisme pyrénéen : celle de l'implication du comte de Foix et de sa famille dans l'hérésie qui fera un jour du pays de Foix le refuge des derniers cathares et celle de la situation du château de Montségur dont c'est là la première mention et qui va devenir le symbole de la résistance méridionale et d'une foi vaincue.

1 Le grand poème de la *Canso*, ou *Chanson de la Croisade albigeoise*, chronique et épopée, a deux auteurs successifs : Guilhem de Tudèle, méridional à la position ambiguë, et un poète anonyme, ardent partisan des princes occitans. C'est au second que nous devons le récit du concile du Latran. Éditions et traductions utilisées : *La chanson de la Croisade albigeoise*, éd. et trad. par Eugène Martin-Chabot.- Paris, les Belles Lettres, 1960-1961, 3 vol. [concile du Latran, t. II, p. 39-83]. *Les grandes pages de la Canso, 1208-1219*, prés. et trad. par Anne Brenon.- Argeliers, éd. Christian Salès, 2012 [extraits ; concile du Latran, p. 42-47]. Les citations de cet article sont tirées de l'édition d'É. Martin-Chabot.

Le comté de Foix en 1215

Raimond Roger de Foix

Raimond Roger est le grand personnage du temps de la Croisade. Il n'a pas le rang des Raimond de Toulouse, il ne peut incarner comme eux le sort du Languedoc et faire se lever l'élan passionnel du peuple languedocien, mais il est au premier plan et il ne laisse personne indifférent. Beau chevalier incarnation de l'idéal de *paratge* ou bête noire de l'Église, il traverse les chroniques de page en page.

Pierre des Vaux-Cernay le traite tout au long de son œuvre de pire traître, de plus farouche ennemi. Il accumule les témoignages de blasphèmes, de violences, voire de meurtres envers des religieux. Il conclut de façon terrible :

« ...ce chien cruel a commis beaucoup d'autres crimes contre l'Église et contre Dieu. Si nous voulions les énumérer, nous ne pourrions suffire. Il a dépassé la mesure dans le mal. Il a dévasté les monastères, pillé les églises et il a eu toute sa vie une soif inaltérable du sang des chrétiens. Il défiait l'homme, il reproduisait la fureur bestiale, il avait été fait la pire des bêtes féroces et non homme². »

Pour l'Anonyme de la *Canso*, Raimond Roger de Foix est le bras armé de l'honneur languedocien. Le poète le dit tout au long de son œuvre et il se surpasse dans son tableau du concile du Latran.

La situation du comté de Foix à la veille du concile

Après Raimond Roger Trencavel, Raimond Roger de Foix a été la seconde victime de la croisade. À l'automne 1209, l'abbé de Pamiers a proposé à Simon de Montfort de le substituer dans le paréage de sa ville au comte de Foix, son ennemi séculaire. Montfort a accepté, il a pris Mirepoix, est entré dans Pamiers puis dans Saverdun. En quelques jours, Raimond Roger de Foix a été dépossédé de toutes les villes du nord de sa terre. Il s'est soumis... mais pas pour longtemps.

Depuis 1210, lui-même et son fils Roger Bernard sont de fait l'âme de la résistance languedocienne. Après de Raimond VI de Toulouse et du futur Raimond VII, ils sont de tous les combats et de toutes les reconquêtes. La place prépondérante qu'ils tiennent dans l'entourage comtal et leurs coups de mains incessants valent plusieurs attaques au comté de Foix : entre 1210 et 1212, Saverdun est reprise, reperdue, reconquise, Varilhes est incendiée, Gui de Lévis s'empare de Lavelanet et du pays d'Olmes et quatre fois les armées croisées arrivent sur Foix, ravagent les faubourgs mais ne s'attaquent jamais au château³.

Malgré la résistance des seigneurs méridionaux, les opérations militaires de

2 Pierre des Vaux-Cernay.- *Historia Albigensis*, éd. par E. Guébin et E. Lyon, Paris, Champion, 1926, t. I, p. 199-208.

3 Cl. Pailhès.- *L'Ariège des comtes et des cathares*.- Toulouse, Milan, 1992, p. 121-126.

1211 et 1212 amènent la conquête progressive de la plus grande partie des terres de Raimond de Toulouse qui ne garde que Toulouse et Montauban. Le roi d'Aragon vient au secours du comte ; sa tentative de médiation échoue et il entre en guerre. Cela se termine tragiquement lors de la bataille de Muret, en septembre 1213.

Après la bataille de Muret, Montfort marche à nouveau sur le pays de Foix et le ravage, puis il se tourne vers la Provence. Pendant ce temps le Languedoc anéanti se soumet. Les comtes de Foix et de Comminges viennent à Narbonne devant le légat du pape : en avril 1214, ils promettent d'obéir à l'Église, de combattre les hérétiques, de ne pas secourir Toulouse, de faire pénitence, sous la garantie de leurs châteaux de Foix et de Salies⁴. Raimond VI fera de même.

Le légat Pierre de Bénévent prend pacifiquement possession au nom de l'Église de la ville de Toulouse et du château de Foix qu'il donne en garde à l'abbé de Saint-Thibéry. Le 2 avril 1215, le pape écrit au légat, aux évêques et à Simon de Montfort : il commet à Montfort la garde de tous les domaines que le comte de Toulouse avait possédés, de toutes les terres conquises par les croisés et de celles que le légat tient en otage, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement au concile général qu'il a convoqué à Rome pour le 1^{er} novembre⁵.

Simon envoie aussitôt son frère Gui prendre possession de Toulouse, dont les comtes sont partis ; lui-même et le cardinal vont à Pamiers. Raimond Roger vient à leur rencontre, il renouvelle sa soumission au légat qui lui ordonne de remettre son château de Foix à Montfort. Il obéit et Montfort envoie un corps de troupes prendre possession du château et y demeurer en garnison⁶.

Telle est la situation du comte et du comté de Foix lorsque s'ouvre le concile du Latran.

Le comte de Foix devant le concile du Latran

La place que tient le comte de Foix devant le concile témoigne de la place qui est la sienne sur l'échiquier méridional.

Raimond VI et son fils sont venus plaider leur cause devant le pape et Raimond Roger les accompagne. Il y a plusieurs raisons à cela : son château est confisqué et il va lui aussi demander justice ; il est le plus proche compagnon des comtes toulousains depuis le début de la croisade, il est donc normal de le trouver auprès d'eux en ce moment crucial de leur histoire commune ; et puis aussi sans doute sa présence a été particulièrement souhaitée parce qu'il parle bien. C'est du moins l'Anonyme de la *Canso* qui le dit et qui le répète...

Tous les chroniqueurs attestent que Raimond Roger était bien à Rome. Guil-

4 *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, Toulouse, Privat, 1879, c.643-646 (designé ci-après *HGL*).

5 *HGL*, t. VI, p. 452-453.

6 *HGL*, t.VI, p. 462.

laume de Puylaurens dit qu'il y était venu pour son compte⁷. Pierre des Vaux-Cernay l'associe aux comtes toulousains, les qualifiant tous les trois de « très manifestes perturbateurs de la paix et de la foi »⁸.

L'Anonyme de la *Canso*, lui, le place au cœur de son récit. Ce poète resté inconnu a certainement été un témoin oculaire du concile, il devait se trouver dans la suite des comtes languedociens. Le récit qu'il fait du débat entre ces comtes et l'évêque Foulques devant le pape est remarquable de vie et de passion : on s'y voit... et ce qui frappe, c'est que, autant le comte de Foix est mis en pleine lumière, autant le comte de Toulouse reste en arrière-plan. C'est Raimond Roger qui prend la parole, non seulement pour se défendre lui-même mais aussi pour défendre son suzerain dont on a l'impression que, lui, ne sait pas parler et le comte de Toulouse, muet, fait bien pâle figure à côté de son flamboyant vassal.

« Je suis venu en ta cour pour un jugement loyal, moi et aussi le puissant comte [de Toulouse] mon seigneur et son fils qui est aimable et sage et de tendre jeunesse ; il ne s'est jamais rendu coupable de tromperie ni de manquement à son devoir. Puisqu'en droit nulle accusation et en raison nul reproche ne l'atteint, si envers qui que ce soit il n'est en rien coupable, je m'étonne grandement et je me demande pourquoi ni pour quelle raison un homme sage pourrait consentir qu'il soit déshérité.

Et le puissant comte mon seigneur, dont les domaines sont immenses, il s'est mis lui et sa terre à ta discrétion, te remettant sa Provence et Toulouse et Montauban. Et voilà qu'elles ont été livrées aux tueries et aux tortures, au pire ennemi et au plus acharné, à messire Simon de Montfort qui s'en empare, les opprime, les dévaste, les anéantit sans aucune pitié. C'est ainsi qu'après avoir été mises sous ta protection, elles sont tombées dans le malheur et dans la mort. »

L'Anonyme, qui écrit vers 1228, est un proche du fils de Raimond Roger, Roger Bernard, alors nouveau comte de Foix⁹, dont il dit qu'il lui doit « or et éclat »¹⁰, et Roger Bernard est d'ailleurs probablement le commanditaire de la seconde partie de la *Canso*¹¹. Dans son œuvre toute entière, l'auteur célèbre les comtes de Foix autant que les comtes de Toulouse.

Ce pourrait être une raison de douter de la véracité de son récit et de penser qu'il a exagéré le rôle du comte de Foix par souci de plaire à son protecteur. Mais ce passage de son œuvre paraît être une preuve du contraire : le poète célèbre les comtes de Toulouse, aimés du peuple languedocien dont ils portent les espoirs, il

7 Guillaume de Puylaurens.- *Chronique. 1145-1275*, éd. par J. Duvernoy.- Toulouse, le Pérégrinateur, 1996, p. 98.

8 *Historia Albigensis*, cit., p. 259-264.

9 Raimond Roger est mort en 1223.

10 *Canso*, laisse 194, vers 64.

11 Marjolaine Raguin.- *Lorsque la poésie fait le souverain. Étude sur la Chanson de la Croisade albigeoise*.- Paris, Champion, 2015, p. 71-87. Anne Brenon.- *La Canso...*, cit., p. 79-80.

les respecte, il n'a aucune raison d'affaiblir leur image. On imagine mal qu'il ait pu oser minimiser le rôle de Raimond VI devant le pape au profit de son vassal. Si donc il donne au comte de Foix le rôle principal de cette scène magnifique, c'est que Raimond Roger a bien tenu ce rôle-là en novembre 1215.

La confrontation du Latran

Sur la forme : une joute oratoire entre le comte de Foix et l'évêque de Toulouse

La scène se passe dans une grande salle du palais pontifical, devant le pape, très attentif, en présence de tous les barons qui ont accompagné les comtes méridionaux et d'un très grand nombre de prélats, ceux qui ont été convoqués au concile. Et elle tourne à une confrontation entre Raimond Roger de Foix et l'évêque Foulques de Toulouse, chacun porte-parole d'un parti. Le comte de Toulouse ne prend pas la parole non plus que Gui de Montfort qui représente son frère.

Le poète a déjà annoncé, dès l'arrivée du comte de Foix à Rome, qu'il était « habile à discourir ». Devant l'assemblée, il se surpasse. Non seulement il parle bien, mais il est beau et de belle prestance.

« En face du pape, le comte de Foix se leva et les arguments lui vinrent en abondance. Il sut fort bien les développer. Il sut fort bien les développer d'une manière sensée et judicieuse. Quand, debout sur le pavement, le comte de Foix discourt, toute l'assemblée prêta l'oreille, le regardant et l'écoutant. Il avait le teint frais et le corps bien fait. »

C'est lui qui prend la parole le premier. Il se défend d'avoir jamais eu aucune accointance avec les hérétiques puis il prend la défense du comte de Toulouse avant de revenir à Foix avec une belle et touchante évocation de son château :

« Et moi-même, sire, sur ton ordre, j'ai livré le château de Foix avec ses puissants remparts. Si fort est le château que lui-même suffit à se défendre, et il s'y trouvait en abondance du pain, du vin, de la viande et du blé ainsi que de l'eau limpide et agréable sourdant du rocher, et mes braves soldats avec force luisantes armures. Tout cela, je ne craignais pas de le perdre par la violence d'aucun assaut. Le cardinal¹² le sait et peut se porter garant de mes paroles. Si tel que je l'ai livré on ne me le rend pas, personne ne devra plus se fier à aucun solennel traité ! ».

Puis Foulques de Toulouse prend la parole pour un violent réquisitoire contre le comte de Foix. Lequel répond en se défendant mais aussi en retournant la violence contre son adversaire qui est à son tour mis en accusation. Dans cette première manche, peut-on dire, les deux adversaires sont seuls. On ne note que deux autres interventions, l'une du cardinal de Bénévent qui atteste la véracité des

12 Pierre de Bénévent, légat du pape en Toulousain et pays de Foix.

dières du comte de Foix sur son obéissance à livrer son château, l'autre d'Arnaud de Villemur, un chevalier de Foix, outré que l'on reproche à son comte le massacre de Montgey¹³:

« Seigneurs, si j'avais su que ce grief serait mis en avant et qu'on en ferait tant de bruit à la cour de Rome, il y en aurait encore plus, en vérité, sans yeux et sans nez ! »

Ce chevalier de Foix, d'ailleurs, est à l'image de son comte : « il se fit regarder et écouter attentivement, car il parle bien, sans se laisser intimider. »

À part ces deux brèves interventions, la joute s'est tenue entre le comte et l'évêque. C'est après que le pape se soit retiré en son jardin que les prélats viennent autour de lui et débattent, avec passion d'ailleurs, du sort des terres de Toulouse. Les comtes et leurs barons alors ne sont plus là et on en revient au sujet principal qui semble avoir été quelque peu occulté par la violence de la première joute.

Sur le fonds : les accusations portées contre le comte de Foix et ses réponses

L'évêque de Toulouse porte trois accusations contre Raimond Roger et il faut bien reconnaître que ces accusations sont fondées. Leur énoncé autant que leur réfutation reflètent la situation du comté et du comte et, par eux, du catharisme pyrénéen¹⁴.

Favoriser l'hérésie

Raimond Roger prend les devants.

« Il s'approcha du pape et lui dit éloquemment : "Sire pape légitime de qui le monde entier relève, toi qui possèdes le trône de saint Pierre et son autorité, en qui tous les pécheurs doivent trouver un protecteur et qui dois maintenir la droiture, la paix, la justice parce que tu es placé sur ce siège pour notre salut, sire, écoute mes paroles et rends-moi la plénitude de mes droits. Car je peux me justifier et jurer en toute vérité que jamais je n'ai eu d'affection pour aucun hérétique ni pour aucun croyant, que je refuse toute accointance et que mon cœur refuse tout accord avec eux." »

L'évêque riposte aussitôt.

« Sur ce, l'évêque de Toulouse se dressa debout, prêt à la riposte, et il y était fort habile. "Messeigneurs, dit-il, vous venez tous d'entendre le comte affirmer qu'il s'est tenu dégagé et à l'écart de l'hérésie. Moi, je vous dis que sa terre en a été la racine principale, qu'il a aimé, favorisé et accueilli

13 Sur ce massacre, voir ci-après.

14 Cl. Pailhès.- Les comtes de Foix et l'hérésie.- Dans *1209-2009, cathares : une histoire à pacifier ?*, actes du colloque tenu à Mazamet en mai 2009.- Toulouse, Loubatières, 2010, p. 223-240.

les hérétiques, que tout son comté en était rempli et infesté ; que le pic de Montségur a été fortifié précisément pour servir à leur défense et qu'il les y a tolérés. Et que sa sœur, après la mort de son mari, est devenue hérétique et a séjourné pendant plus de trois ans à Pamiers où elle a converti beaucoup de gens à sa fausse croyance.” »

À cela, Raimond Roger répond :

« Sire, mon bon droit, ma loyale droiture et ma bonne volonté me justifient. Si l'on me juge selon l'équité, je suis sauf et absous. Car jamais je n'ai eu d'amitié avec les hérétiques, des croyants ou des parfaits. Au contraire, je me suis rendu, donné et offert à Boulbonne où j'ai été bien accueilli, où tous mes ancêtres ont été donats et enterrés. Quant au pic de Montségur, la situation juridique en est claire : jamais, pas un seul jour, je n'en ai été le seigneur propriétaire. Si ma sœur s'est mal conduite et a été pécheresse, je ne dois certes pas pour ses péchés être ruiné. De rester dans le pays elle avait le droit parce que le comte mon père, avant de rendre le dernier soupir, ordonna que si l'un de ses enfants se trouvait quelque part sans ressources, il revînt dans le pays où il avait été élevé et qu'il y reçût l'hospitalité avec ce qu'il lui faudrait. »

La première affirmation est de la plus parfaite mauvaise foi. Depuis longtemps, sur les terres fuxéennes, l'hérésie s'est développée. Avant la croisade, des communautés cathares y vivent au grand jour. Il y aurait eu 50 maisons cathares à Mirepoix, 600 Bons Hommes s'y seraient réunis en 1206 pour un débat théologique, le principal seigneur, Pierre Roger, y est consolé en 1204. On connaît des diacres cathares à Dun, à Tarascon, des hérétiques à Foix, à Lavelanet, à Lordat, Saverdun, Durfort. En 1207, Pamiers est le siège d'un débat entre l'évêque d'Osma, son compagnon Dominique, les évêques de Toulouse et de Couserans et des Vaudois conduits par Durand de Huesca¹⁵.

Non seulement l'hérésie existe au grand jour en comté de Foix, mais elle a pénétré l'entourage du comte avec sa sœur Esclarmonde et sa femme Felipa, peut-être aussi avec une autre sœur et une tante. Esclarmonde, dame de l'Isle-Jourdain, s'est retirée avec d'autres femmes, après son veuvage, dans une maison de Pamiers. Elle est hérétiquée à Fanjeaux en 1204 par Guilhabert de Castres au milieu d'une assemblée d'une cinquantaine de personnes, dont Raimond Roger, son frère. Son engagement religieux est assez actif, assez « public » pour qu'on le reproche au comte. Elle participe au débat de Pamiers de 1207 et de nombreux hérétiques viennent à elle dans sa maison de Pamiers. Felipa, elle, ne fait pas l'objet des mêmes attaques, elle semble avoir été plus effacée et elle n'est connue que par les interrogatoires, plus tard, de ceux qui la fréquentèrent. Elle a quitté sa famille pour se retirer dans une maison de Dun, sans doute assez tôt dans sa vie car elle n'est citée dans aucun acte aux côtés de son mari. Le comte Raimond Ro-

15 J. Duvernoy, - *Histoire des cathares*, - Toulouse, Privat, 1989, p. 231-234.

ger, ouvertement, continue à voir sa sœur et sa femme. Il assiste au *consolament* d'Esclarmonde, il va voir Felipa dans sa maison de Dun et il mange avec elle¹⁶.

Raimond Roger n'a jamais été accusé d'hérésie lui-même, ni de son vivant, ni après sa mort. Des témoignages, au contraire, viennent appuyer son non-engagement hérétique.

Son fils Roger Bernard, lui, est né et a grandi dans un milieu hérétique, un milieu forcément toléré par son père, et le soupçon d'hérésie pèsera toujours sur lui. Dans la longue déposition qu'il fait peu avant sa mort devant frère Guilhem Arnaud¹⁷, il reconnaît que dans son enfance il a rendu visite à sa mère Felipa retirée dans sa maison de Bonnes Dames et à sa tante Esclarmonde, qu'il a écouté les Bons Hommes prêcher dans les châteaux où il résidait ou sur les places publiques, qu'il a mangé avec eux, même s'il jure que par la suite il ne les a plus jamais écoutés ni adorés ni favorisés. À l'époque du concile, Roger Bernard est déjà marié à Ermessende, héritière de la vicomté de Castelbon qui est un foyer d'hérésie et dont le père mourra consolé. Ermessende à son tour se fera Bonne Dame tout comme une autre Esclarmonde, sœur du comte et future dame d'Alion.

Raimond Roger invoque ses liens avec l'abbaye de Boulbonne comme gage de son orthodoxie. Or, cette abbaye est le meilleur exemple de l'attitude ambiguë des établissements religieux du pays de Foix¹⁸. Les comtes de Foix ont avec ce monastère cistercien des liens très privilégiés et ils en ont fait depuis 1188 leur lieu de sépulture dynastique. Non seulement les comtes font de nombreuses libéralités, mais ils ont établi de solides liens de confiance : ils confient aux moines leur trésor et les documents les plus importants de leurs archives, ils désignent les abbés comme leurs exécuteurs testamentaires, ils sont appelés comme arbitres ou comme garants dans les affaires difficiles auxquelles l'abbaye est confrontée.

Certes, l'abbé contemporain de la Croisade, Bérenger Valart, semble avoir été un compagnon de saint Dominique. Guillaume Claret, qui finira ses jours à Boulbonne après avoir été prieur de Prouille, l'a été certainement. C'est là que, selon Pierre des Vaux-Cernay, sont rapportés les corps des croisés tués par Roger Bernard de Foix près de Fanjeaux, c'est là que se réunissent en 1213 Montfort et plusieurs prélats, c'est là encore que Montfort vient consacrer son épée à Dieu la veille de la bataille de Muret. Mais on sait aussi que deux moines de Boulbonne ont aidé la cité de Pamiers à repasser dans le camp du comte de Foix et que l'abbaye reste liée à une noblesse locale très impliquée dans le catharisme ;

16 A. Brenon-Filles et comtesses de Foix : un engagement en catharisme.- Dans *Le choix hérétique*, Cahors, La Louve, 2006, p. 193-205.

17 En 1241, *HGL*, VIII, c.1034-1037.

18 Cl. Pailhès.- Moines et chanoines du pays de Foix au temps de Montségur.- Dans *Le comté de Foix, un pays et des hommes*, Cahors, la Louve, 2006, p. 215-234. J.Bayle.- L'abbaye de Boulbonne et la Croisade contre les Albigeois.- Dans *Pyrénées ariégeoises*, Actes du 37^e congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, tenu à Foix en 1982, Foix, 1983, p. 83-91. J. Duvernoy.- Boulbonne et le Lauragais.- Dans *Le Lauragais, histoire et archéologie*, Actes du 36^e congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, tenu à Castelnaudary en 1981, Montpellier, 1983, p. 105-118.

elle en accepte les dons, elle accueille la sépulture de gens notoirement croyants venus mourir « repentis » en ses murs et plusieurs de ses moines appartiennent à des familles notoirement hérétiques ; on verra même un peu plus tard un bayle de l'abbaye hérétique.

Concernant sa sœur hérétique, le comte fait une réponse sensée : il ne peut être jugé pour ses fautes à elle. Et puis, il invoque une solidarité de lignage que nul ne pourrait lui reprocher en ce temps.

Tolérer Montségur

L'évêque Foulques accuse : « le pic de Montségur a été fortifié précisément pour servir à leur défense [des hérétiques] et qu'il les y a tolérés. »

Le comte répond : « Quant au pic de Montségur, la situation juridique en est claire : jamais, pas un seul jour, je n'en ai été le seigneur *poestaditz* ¹⁹. »

Cette mention du lieu de Montségur est la première connue et elle atteste qu'en 1215, le *pog* de Montségur est déjà le refuge des hérétiques. Il faut attendre 1244 et le lendemain du siège pour avoir une explication sur l'origine de cette situation : Raimond de Péreille, qui en est le seigneur direct, dit alors que, une quarantaine d'années auparavant, sur les instances des hérétiques de Mirepoix, il a fait reconstruire le *castrum* de Montségur qui était auparavant détruit²⁰.

On a donc tenu pour assuré qu'il y avait un château à Montségur au XII^e siècle, qu'il avait été reconstruit juste avant la croisade pour servir de refuge. De même, on a déduit de la réponse de Raimond Roger devant le concile du Latran qu'il n'en était pas le seigneur.

Or, aucun texte d'archives ne mentionne un château en ce lieu avant 1215 (alors qu'on connaît tous les châteaux voisins) et aucune trace archéologique n'en a été trouvée malgré de longues fouilles²¹. Il est bien plus probable qu'il n'existait pas, qu'il a été construit, et non reconstruit, par Raimond de Péreille, et que d'ailleurs il n'était guère alors un château mais « une petite demeure nobiliaire surmontée d'une tour et entourée de quelques maisons religieuses », dont celle de Forneira de Péreille, la mère du seigneur. C'est au fil des événements qu'il s'est agrandi, qu'il est devenu un véritable *castrum*²². Cet édifice-refuge, peut-être justement parce qu'il n'était que lieu-refuge et non signe de pouvoir seigneurial, a dû se construire en dehors de toute légitimation féodale. Dans sa déposition d'ailleurs, Raimond de Péreille ne fait aucune référence à un suzerain.

19 *Poestaditz* : qui a puissance sur, qui est en possession de (É. Levy.- *Petit dictionnaire provençal-français*.- Heidelberg, 1966).

20 Déposition devant l'inquisiteur Ferrer. *Le dossier de Montségur*, traduit et présenté par J. Duvernoy.- Toulouse, le Pérégrinateur, 1998, p. 103.

21 M. Barrère.- À Montségur, entre archéologues et historiens.- Dans *Historiens et archéologues*, actes du colloque tenu à Carcassonne en 1990, Carcassonne, Heresis, 1992, p. 359-368.

22 A. Brenon.- Les origines de Montségur.- Dans *Montségur, village ariégeois*, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 2007, p. 11-15. Cl. Pailhès.- Archives et archéologie.- Dans *Châteaux pyrénéens du Moyen Âge*, actes du colloque tenu à Seix en 2007, Cahors, la Louve, 2009, p. 52-53.

Suzerain, justement... Le territoire de Montségur appartient au pays d'Olmes, une zone qui a fluctué entre comté de Carcassonne et comté de Foix mais qui, à la fin du XII^e siècle, est nettement en pays de Foix²³. En raison de la réponse négative de Raimond Roger, on a évoqué une seigneurie de Carcassonne ou une seigneurie directe toulousaine. D'abord, cela va à l'encontre de tout ce qu'on connaît du pays à la fin du XII^e siècle ; les actes concernant tous les châteaux voisins attestent d'une appartenance au pays de Foix. Ensuite, il faut souligner que l'évêque Foulques est évêque de Toulouse et que le pays de Foix et le pays d'Olmes relèvent du diocèse de Toulouse : on imagine mal le prélat mal informé quant à la mouvance seigneuriale d'un lieu déjà emblématique situé dans son propre diocèse. Si c'est Raimond Roger de Foix qu'il accuse de tolérer les hérétiques sur le *pog* de Montségur, c'est qu'il sait que c'est lui le seigneur. Si la seigneurie était carcassonnaise, en 1215, le seigneur serait Simon de Montfort, on a peine à y croire... Si la seigneurie était toulousaine, pourquoi l'évêque n'accuserait-il pas le comte de Toulouse qui est autant sa bête noire que le comte de Foix ?

Et d'ailleurs, Raimond Roger répond elliptiquement qu'il n'a jamais été le *senher poestaditz* de Montségur. Si un autre en était seigneur, pourquoi ne l'aurait-il pas nommé ?

Il peut - avec mauvaise foi - récuser sa seigneurie parce que ce *castrum* s'est élevé sans autorisation, qu'il n'en a jamais reçu l'hommage, que rien n'a matérialisé un lien de dépendance féodale. Mais Montségur est bien dans sa mouvance et l'était en tout cas au temps où il est devenu refuge hérétique²⁴.

Cette responsabilité du comte de Foix sur Montségur renforce évidemment les accusations de protection de l'hérésie.

Le massacre de Montgey²⁵

Cet épisode est une pierre noire dans la vie de Raimond Roger et de son fils. Tous les chroniqueurs le leur reprochent.

C'est au printemps 1211, pendant que Montfort assiège Lavaur. On annonce

23 Cl. Pailhès.- Le jeu du pouvoir en comté de Foix avant et pendant la Croisade contre les Albigeois.- Dans *Le comté de Foix, un pays et des hommes*, Cahors, la Louve, 2006, p. 20-22.

24 Dans l'été 1212, Gui de Montfort, le frère de Simon, s'est emparé de Lavelanet et a fait massacrer la garnison ; pris de panique, les habitants des alentours ont abandonné plusieurs châteaux après y avoir mis le feu et Gui a achevé de les ruiner. C'est peut-être après cela que le pays d'Olmes a été réuni à la terre de Mirepoix pour former une grande seigneurie confiée à Gui de Lévis. Mais le château de Montségur n'est pas au rang des conquêtes des croisés, il n'est pas cité dans le traité de Paris de 1229 qui entérine l'existence de la « terre du maréchal », la seigneurie donnée à Gui de Lévis, lequel n'a jamais été en mesure d'exercer une quelconque autorité sur ce lieu de résistance religieuse, militaire et politique. C'est au lendemain du siège, en 1245, que le roi donne officiellement le château au seigneur de Lévis, tout en laissant entendre qu'on ne sait pas vraiment à qui il appartenait avant ce siège. Il se pourrait qu'entre 1212 et 1245 (et donc en 1215, au moment du concile du Latran), le château de Montségur, îlot de refuge et de résistance entouré de terres conquises, ait été une sorte de *no man's land* sur le plan seigneurial. Mais avant 1212, au temps où il se fortifie et où il devient le refuge hérétique par excellence, c'est bien Raimond Roger de Foix qui en est le suzerain (v. Cl. Pailhès.- Née de la Croisade : la Terre du Maréchal.- Dans *Le temps de la bataille de Muret*, actes du colloque de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées tenu à Muret en 2013, Société des Études du Comminges, 2014, p. 341-357).

25 Village du Lauragais (Tarn).

qu'une troupe d'Allemands vient au secours de l'armée croisée. Le comte de Foix et son fils tendent une embuscade et les massacrent. Leurs compagnons s'emparent des bagages et de l'argent et se partagent le butin. Pierre des Vaux-Cernay ajoute qu'un clerc s'est enfui, s'est réfugié dans une église, que Roger Bernard y est entré et l'a tué dans cette église²⁶.

Les récits de massacres, d'yeux crevés et de nez coupés sont malheureusement fréquents dans les chroniques et ce pourrait n'être qu'un épisode violent parmi d'autres. Mais on le reproche avec insistance au comte de Foix. Pierre des Vaux-Cernay dans sa chronique dit que les victimes de Montgey sont des pèlerins sans armes²⁷. L'évêque Foulques, lui, lance devant le concile une violente accusation :

« Et lui, de tes pèlerins qui servaient Dieu en poursuivant les hérétiques, les routiers et les faidits, il en a tant tué, mutilé, estropié et éventré que le terrain de Montgey en est resté couvert tellement que la France en pleure encore et que tu en es resté déshonoré.

Tels sont les cris de douleur de ces aveugles, de ces estropiés et de ces mutilés dont aucun ne peut plus marcher sans être soutenu par un guide, qui résonnent là, dehors à la porte. Que celui qui a massacré, estropié, amputé ces hommes ne doit plus jamais posséder de terre ; voilà ce qu'il mérite ! ».

Raimond Roger assure qu'il s'agissait de croisés et il assume :

« Et je vous jure par le Seigneur qui fut mis en croix que jamais aucun bon pèlerin ni romieu engagé dans un saint voyage institué par Dieu ne fut maltraité ni dépouillé ni mis à mort par moi, ni attaqué sur sa route par des gens à moi. Mais quant à ces brigands, ces traîtres et ces parjures qui, porteurs de la croix, sont venus me ruiner, aucun ne fut pris par moi ou par les miens qu'il ne perdît les yeux ou les pieds, les poings ou les doigts. Et je me réjouis de ceux que j'ai tués et massacrés comme j'ai le regret de ceux qui ont pu s'échapper et s'enfuir. »

Plus, il contre-attaque en accusant l'évêque Foulques d'être bien pire :

« Quant à l'évêque qui montre tant de véhémence qu'en sa personne et Dieu et nous sommes trahis, je vous dis que c'est grâce à ses trompeuses chansons, à ses poésies si insinuant que quiconque les chante ou les récite perd son âme, grâce à ses sarcasmes piquants et tranchants, grâce aux dons que nous lui avons faits et qui lui permettent de mener l'existence de jongleur et grâce à sa doctrine mauvaise, qu'il s'est élevé à une situation si haute qu'on n'ose rien répondre à ses mensonges. Aussi bien, quand il eût pris l'habit monacal et fut abbé, le flambeau fut si obscurci dans son abbaye qu'il n'y eut bonheur ni tranquillité jusqu'à ce qu'il en fût sorti. Et après son élection comme évêque de Toulouse, un tel incendie s'est propagé dans tout

26 *Historia Albigensis*, cit., I, p. 217-219.

27 *Idem*.

le pays qu'aucune eau jamais ne pourra l'éteindre. A plus de cinq cent mille personnes, de rang élevé comme du commun, il y a fait perdre la vie et du corps et de l'âme. »

Après cette défense passionnée, suivie d'un dernier appel de Raimond Roger à sa justice pour recouvrer le château de Foix, le pape semble ébranlé :

« Comte, répondit le pape, tu as fort bien exposé ton droit, mais le nôtre, tu l'as amoindri quelque peu. Je m'informerai de ton droit et de tes mérites et si ton droit est bon, quand je l'aurai vérifié, tu recouvreras ton château tel que tu l'as livré. Si c'est comme condamné que la sainte Église t'accueille, tu dois trouver miséricorde, du moment que la grâce de Dieu t'a inspiré. »

Et après...

Le comte de Foix a pris la défense du comte de Toulouse au tout début de son intervention. Mais ensuite, il n'a plus été question de Toulouse dans le débat public.

Le pape s'est retiré, les prélats sont venus auprès de lui et la discussion, cette fois, n'a porté que sur le sort du comté de Toulouse. Certains ont défendu le comte, la majorité s'est prononcée en faveur de la confiscation du domaine toulousain au profit de Simon de Montfort. Le pape s'est rallié à cette majorité et a condamné le comte de Toulouse ; il a seulement préservé le sort du jeune Raimond, en lui réservant la partie provençale de son héritage et en comptant pour lui sur l'avenir : s'il aime bien Dieu, Dieu lui rendra Toulouse et Agen et Beaucaire...

Raimond VI, stupéfait, revient vers le pape, se faisant accompagner, comme toujours, du comte de Foix dont on répète qu'il est « habile à discourir et à agir ». Innocent III ne peut que lui donner espoir de voir son droit reconnu.

La bulle du 15 décembre 1215, promulguée 15 jours après le concile, consacre la condamnation du comte de Toulouse.

« Quant à l'affaire du comte de Foix, on en informera plus amplement et l'on décidera ce qui sera juste, en sorte que le château de Foix, qui nous a été livré, sera gardé suivant l'ordre de l'Église, jusqu'à ce que l'affaire soit terminée. Comme il pourra s'élever des doutes et des difficultés sur cette matière, le tout sera rapporté au jugement du siège apostolique, de crainte que ce qui a été déjà exécuté à grands frais ne vienne à être anéanti par l'insolence ou la malice de quelqu'un²⁸. »

Le 21 décembre, Innocent III nomme deux légats pour enquêter sur l'affaire du comte de Foix : « vous tâcherez de découvrir pour quelle cause ce comte a perdu ses domaines avant qu'il se fût soumis à l'Église et vous aurez soin de nous le faire savoir. » En attendant, que le château de Foix demeure confié à l'abbé de Saint-Thibéry, « qui le gardera sous notre autorité pour le comte, auquel on le

28 HGL, VIII, c. 681-682.

restituera quand nous l'ordonnerons, » et que Montfort ne lui fasse pas la guerre²⁹. Par une nouvelle bulle, en mai 1216, le pape remplace un des deux légats, décédé, et confirme la mission³⁰.

En février 1218, le château de Foix est rendu à son comte³¹.

On est étonné de deux choses.

La première est la différence entre le sort de Raimond VI de Toulouse et celui de Raimond Roger de Foix. Le premier est condamné, et très sévèrement, pour n'avoir pas appuyé l'Église dans l'extermination des hérétiques et des routiers de la province : c'est ce qui est dit dans la bulle de décembre 1215. Raimond Roger n'est pas condamné alors qu'il est autant coupable. Ils ont suivi tous deux les mêmes chemins : non hérétiques, ils ont protégé les hérétiques et ils se sont opposés à la croisade les armes à la main. L'entourage hérétique de Foix est même beaucoup plus prégnant que celui de Toulouse. Ce qui les distingue, c'est le niveau de puissance et donc l'importance du symbole. Abattre le comte de Toulouse avait certainement plus de portée... Mais cela justifie-t-il cette différence de traitement ?

La seconde est la place de premier rang donnée au comte de Foix par l'auteur de la *Canso* alors que le comte de Toulouse reste muet et « invisible ». On a dit plus haut que, même si le poète est proche de Roger Bernard de Foix, il n'a aucune raison de minimiser le rôle du comte de Toulouse qu'il célèbre aussi et donc que le récit qu'il fait de la scène du Latran est vraisemblablement conforme à la réalité.

La personnalité de Raimond Roger, sa « présence », au sens fort du terme, et le sort qu'il obtient du pape sont-ils liés ? Le comte de Foix s'est-il mieux défendu ? Avait-il plus d'appuis ? A-t-il mieux joué ?

En tout cas, cette prééminence non de droit mais de fait devant le concile, cette différence de sort réservé aux deux maisons comtales préfigure l'avenir : à la fin de ce siècle de bruit et de fureur, les comtes de Toulouse auront disparu tandis que les comtes de Foix, compromis dans l'hérésie, protecteurs des hérétiques jusqu'aux derniers, rebelles au roi de France, seront en pleine puissance et en pleine ascension.

29 Archives départementales de l'Ariège, 1 J 520 ; publ. dans *HGL*, VIII, c. 682-683.

30 *HGL*, VIII, c. 684.

31 *HGL*, VI, p. 510, n. 1.

